

SUPPLÉMENT DE DIPLOME (*)
Espagne

DÉSIGNATION DU DIPLOME (langue d'origine: ES)
TÉCNICO EN TRANSFORMACIÓN DE MADERA Y CORCHO

TRADUCTION DE LA DÉSIGNATION DU DIPLOME (français)
TECHNICIEN DE TRANSFORMATION DU BOIS ET DU LIÈGE

DESCRIPTION DU PROFIL PROFESSIONNEL

Compétence générale

Effectuer ou conduire les opérations de première transformation du bois et du liège pour l'obtention de produits semi-élaborés, à travers les procédés de stockage, préparation, traitement, usinage, assemblage / forme et revêtement, dans des conditions de sécurité, réglant l'équipement et mettant en œuvre les procédures de contrôle de qualité établies.

Unités de compétence

1. Contrôler l'entrepôt de matériels et de produits dans les industries de première transformation du bois et du liège
2. Effectuer et contrôler les traitements du bois et du liège
3. Préparer et effectuer l'usinage du bois en première transformation
4. Préparer, exécuter et contrôler le procédé de fabrication industrielle de produits dérivés du bois et du liège

EMPLOIS POUVANT ÊTRE OCCUPÉS PAR LE TITULAIRE DE CE DIPLOME

Technicien de traitement du bois. Usineur du bois. Technicien de fabrication de planches. Technicien de fabrication de produits en liège.

(*) Note explicative

Ce document est conçu comme un complément d'information du diplôme en question; il n'a cependant aucune validité juridique en soi. La structure de cette description a été établie en application des Décisions du Conseil 93/C 49/01 du 3 décembre 1992 sur la transparence des qualifications professionnelles, et 96/C 224/04 du 15 juillet 1996 sur la transparence des certificats de formation professionnelle de la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 10 juillet 2001 relative à la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs (09/08/01).

L'autorité qui délivre ce supplément de diplôme peut laisser en blanc toute case de celui -ci qu'elle estime non pertinente.

Nom et nature de l'entité émettrice du diplôme MINISTERIO DE EDUCACIÓN, CULTURA Y DEPORTE (Ministère de l'Éducation, la Culture et les Sports) (Administration Générale de l'État)	Identification de l'administration nationale ou régionale compétente pour accréditer ou reconnaître le diplôme (Ministère de l'Éducation, la Culture et les Sports) (Administration Générale de l'État) Organe compétent de la Communauté Autonome (Administration Régionale)
Niveau du diplôme au pays émetteur Formación Profesional de Grado Medio (CNED 33 F – Degré Moyen de Formation Professionnelle Spécifique et équivalents, Arts Plastiques et Dessin et Sportives)	Échelle de qualification/système d'évaluation pour obtenir le diplôme Norme de base du Ministère de l'Éducation, la Culture et les Sports du 21 juillet 1994. Modules professionnels : qualification sur 10 (5 reçu) Formation aux Centres de Travail: passable/insuffisant Système d'évaluation continue
Accès au niveau supérieur d'éducation ou de formation Baccalauréat et Cycles de Formation du degré supérieur de la même famille professionnelle ou d'une famille assimilée réglementairement établie	Conventions internationales
Base légale : Loi 1/1990 du 3 octobre, Loi Organique 5/2002 du 19 juin, Décret Royal 676/1993 du 7 mai, Décret Royal 777/1998 du 30 avril DÉCRET ROYAL n° 730/1994 du 22 avril (Journal Officiel de l'État BOE 24/06/94)	

VOIES D'ACCÈS AU DIPLÔME OFFICIELLEMENT RECONNUES

Type de formation professionnelle suivie	Pourcentage du programme formatif total (%)	Durée <i>Heures/semaines/mois/années</i>
* Dans un Lycée d'Enseignement Secondaire (IES) ou des établissements de formation agréés, comprenant des modules de formation à caractère théorique-pratique et la Formation aux Centres de travail - Contrôle de l'entrepôt dans les industries du bois et du liège - Fabrication industrielle de dérivés du bois et du liège - Formation dans un Centre de Travail - Formation et Orientation du Travail - Matériaux et produits des industries du bois - Usinage industriel du bois - Sécurité dans l'industrie du bois et du meuble - Traitements du bois et du liège	<i>Durée totale de la formation jusqu'à l'obtention du diplôme</i>	1300 heures

Conditions d'accès requises Posséder le brevet de Diplômé en Enseignement Secondaire ou un diplôme équivalent aux effets de l'accès à l'enseignement. Posséder le Certificat de l'examen d'accès.
Information supplémentaire http://www.educacion.es